



Incident dans la cour d'école

Par **titi**, le **05/11/2010** à **17:23**

Bonjour,
Mon fils de 6 ans s'est fait casser ses lunettes par un autre enfant ceci s'est passé dans la cour de l'école que doit-on faire?
MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **Clara**, le **05/11/2010** à **17:58**

Il faut demander au directeur de l'école une déclaration d'accident avec les circonstances exactes de l'accident et le nom de l'enfant en cause. Vous envoyez cette déclaration à l'assurance scolaire de votre enfant, et les parents de l'autre enfant doivent en faire autant de leur côté. Les assurances se mettront en relation. La garantie responsabilité civile des parents de l'autre enfant vous permettra d'être indemnisé